

LE DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES D'ACHAT RESPONSABLE POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES

La circulaire relative au développement des pratiques d'achat responsable pour les fournitures scolaires a pour objet de rappeler à tous la nécessité de **contribuer à la réduction du coût de la rentrée scolaire pour les familles**. Il s'agit non seulement de formuler un certain nombre de recommandations relatives à l'élaboration de la liste de fournitures, mais également de **promouvoir les initiatives locales allant dans ce sens**. De façon générale, toutes ces actions visent à **rapprocher les familles de l'École** et à **favoriser la réussite de tous les élèves en réduisant les inégalités**.

Préserver le pouvoir d'achat des familles et réduire le poids du cartable

L'achat des fournitures scolaires doit être un moment de pédagogie, l'occasion de promouvoir des pratiques de consommation responsable. Il s'agit de **favoriser des achats justes et durables ainsi que la réutilisation du matériel**, qui représente un bénéfice économique, écologique et social. Ces pratiques d'achat responsable doivent également contribuer à **réduire le poids du cartable**.

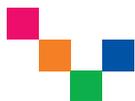
Une liste type de fournitures scolaires largement diffusée

Chaque établissement a été invité à organiser une large publicité autour de la liste-type de fournitures scolaires en amont de la rentrée par une **mise en ligne sur la page d'accueil de son site internet, ainsi que sur les espaces numériques de travail**.

Une liste des fournitures scolaires concertée

Le choix des fournitures doit résulter de discussions prenant en compte les préoccupations des différents acteurs de la communauté éducative.

- **Les parents doivent être informés et associés à l'élaboration des listes des fournitures scolaires**. Ces dernières doivent faire l'objet d'une large concertation (équipes pédagogiques, parents



La poursuite des chantiers déjà engagés

d'élèves) et d'un débat au sein des instances (conseil d'école, conseil pédagogique, conseil d'administration).

- **Le rôle du conseil d'école et du conseil d'administration est d'arrêter la liste afin d'homogénéiser les demandes effectuées par les enseignants auprès des élèves.**

Encourager et soutenir les initiatives locales

Au niveau local, des associations de parents d'élèves proposent des actions telles que :

- le **kit du collégien** ;
- des **achats groupés** ;
- des **bourses aux fournitures**.

Les établissements scolaires doivent encourager, soutenir et accompagner ces initiatives, et accorder toutes les facilités matérielles aux associations (accès aux locaux, aide logistique, etc.) pour garantir le plein succès de ces opérations.